

**MESSAGE À LA NATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
ALASSANE OUATTARA**

Mercredi 31 décembre 2025

Ivoiriennes, Ivoiriens,
Mes chers compatriotes,
Chers amis de la Côte d'Ivoire,

À l'orée de cette nouvelle année 2026, je suis très heureux de m'adresser à vous, à l'occasion du traditionnel Message à la Nation.

L'année 2025 qui s'achève a été une année importante pour notre pays. Elle a été marquée par des défis majeurs, au premier rang desquels l'organisation des élections présidentielles et législatives.

Ces rendez-vous ont, une fois de plus, témoigné de la maturité démocratique de notre Nation et de l'attachement de nos concitoyens à la paix, à la stabilité et au développement de notre pays.

À l'occasion de l'élection présidentielle du 25 octobre 2025, vous m'avez renouvelé votre confiance, à une très large majorité. Je vous en suis profondément reconnaissant.

Cette confiance s'est également exprimée lors des élections législatives du 27 décembre dernier, qui a ainsi confirmé l'adhésion de la grande majorité de nos concitoyens à la vision et au projet de société que nous portons pour la Côte d'Ivoire.

Ensemble, nous avons su relever le défi de l'organisation d'élections démocratiques, transparentes et crédibles, dans le respect des délais constitutionnels.

Malgré des incidents isolés, qui ont malheureusement entraîné quelques pertes en vies humaines et parfois des destructions de biens, notre pays a su préserver l'essentiel, à savoir le bon fonctionnement de ses Institutions, l'État de droit et l'ordre constitutionnel.

La démocratie et la prospérité ne peuvent se construire dans la violence.

La Côte d'Ivoire a fait le choix de la paix, du dialogue et de la responsabilité. Elle a démontré depuis 2011 sa capacité à surmonter les épreuves et à avancer, unie, dans le respect de ses Institutions. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru.

Mes chers compatriotes,

Le 8 décembre dernier, lors de ma prestation de serment en qualité de Président de la République, j'ai pris, devant la Nation, l'engagement solennel de placer ce nouveau mandat sous le signe de la consolidation de la paix et de la sécurité, du renforcement de la cohésion nationale et de la poursuite résolue de notre marche vers le développement, dans un esprit de solidarité active envers les couches les plus vulnérables.

À travers ce nouveau contrat social que nous entamons, je réaffirme mon engagement à poursuivre la construction d'une « Grande Côte d'Ivoire, ambitieuse et solidaire » ; une Nation forte, respectée, performante et souveraine.

C'est pourquoi, dès cette année 2026, nous poursuivrons les grands chantiers de modernisation de notre pays. Les infrastructures routières, ferroviaires, énergétiques et hydrauliques continueront de structurer le territoire et de renforcer l'intégration nationale.

L'industrialisation et la transformation agro-industrielle seront accélérées afin de créer davantage de valeur ajoutée et d'emplois. Le développement d'une économie de services compétitive viendra compléter cette dynamique.

En vue d'atteindre notre objectif de couverture totale du pays en eau et en électricité, nous recenserons avant fin mars 2026, les localités non encore couvertes, ainsi que les besoins d'extension en vue de planifier les efforts qui restent à consentir.

Dans le cadre du Plan National de Développement 2026-2030, nous mettrons un accent particulier sur la qualité des services publics.

En effet, après les acquis importants en matière d'infrastructures, notre ambition est désormais d'offrir aux citoyens des services plus accessibles, plus efficaces et plus proches de leurs attentes.

Le service public doit devenir un véritable partenaire du citoyen, grâce à une meilleure écoute du Gouvernement, une plus grande transparence et des mécanismes d'évaluation réguliers.

Mes chers compatriotes,

Le Gouvernement poursuivra les efforts de développement du secteur privé. Cette orientation s'appuiera sur une promotion renforcée du contenu local, en particulier dans le cadre du programme dédié aux villes secondaires. Ceci permettra de stimuler l'entrepreneuriat national, pour mieux intégrer nos entreprises portées par des champions nationaux dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

La rigueur dans la gestion économique et financière de l'État restera une priorité absolue. Nous continuerons d'optimiser les procédures de gestion des finances publiques, d'améliorer le suivi des paiements, de renforcer la mobilisation des recettes et de poursuivre les efforts en matière de bonne gouvernance.

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sera intensifiée, afin de faire de la Côte d'Ivoire un modèle de transparence et de gouvernance en Afrique.

Nous poursuivrons nos efforts en matière d'investissements sociaux. Les jeunes et les femmes resteront, bien évidemment, au cœur de nos politiques publiques. En effet, leur formation, leur insertion professionnelle, leur créativité et leur engagement sont essentiels pour bâtir l'avenir.

Dans cette dynamique, le Programme Social du Gouvernement et le Programme Jeunesse du Gouvernement continueront d'être des instruments majeurs de notre action.

Ils seront renforcés et mieux ciblés afin de répondre plus efficacement aux besoins des populations, notamment en matière de santé, d'éducation, de formation, d'accès à l'emploi et de protection sociale.

J'encourage donc les jeunes, dans chaque localité, à saisir les nombreuses opportunités offertes par le dynamisme de notre économie.

S'agissant des fonctionnaires et agents de l'État, je voudrais indiquer, que conformément aux engagements pris, la prime spéciale de fin d'année sera versée en janvier 2026, à hauteur de deux tiers du salaire indiciaire de base.

Ce geste traduit la reconnaissance de la Nation envers toutes celles et tous ceux qui servent l'État au quotidien, avec dévouement.

Mes chers compatriotes,

La sécurité demeure un pilier essentiel de notre action. Face aux crises régionales, aux menaces terroristes et aux défis liés aux importants flux migratoires vers notre pays, la Côte d'Ivoire continuera de renforcer sa vigilance.

Notre pays continuera de respecter ses engagements internationaux en matière d'accueil, de gestion et de protection des réfugiés, tout en garantissant la sécurité de la Nation et de tous nos concitoyens.

Nos Forces de Défense et de Sécurité, dont je salue le professionnalisme et le courage, bénéficieront d'un soutien constant et accru de l'État. Elles continueront de disposer de moyens nécessaires pour veiller à l'intégrité du territoire et assurer la quiétude des populations.

En cette période de fêtes, j'ai une pensée particulière pour ces hommes et ces femmes qui veillent, jour et nuit, souvent loin de leurs familles, afin que nos compatriotes puissent célébrer dans le calme et la sérénité. Je leur exprime la reconnaissance de la Nation.

Par ailleurs et conformément aux prérogatives que me confère la Constitution, j'ai signé un décret de grâce collective pour 2000 détenus et un décret accordant une remise de peine à 2656 détenus dont le reliquat de la peine est inférieur ou égal à trente-six mois. Ainsi, ce sont 4656 détenus de droit commun, condamnés pour des infractions mineures, qui seront mis en liberté.

Chers frères, chères sœurs, mes chers compatriotes,

Je crois profondément en la Grande Côte d'Ivoire de demain. Pour réaliser cette ambition, la préservation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale doivent rester au cœur de nos priorités.

De même, la transmission générationnelle engagée est un devoir historique. Elle reposera sur un héritage fondé sur l'éducation aux valeurs citoyennes : l'unité, le travail, la solidarité, le mérite et l'excellence, dans le respect de la diversité, dans la tolérance et la justice sociale.

Notre Nation doit se doter d'une élite compétente et profondément attachée à l'intérêt général, afin d'assurer la continuité et la solidité de notre modèle de développement.

Enfin, à l'aube de cette nouvelle année, j'adresse mes encouragements les plus chaleureux et mes vœux de réussite à nos Éléphants footballeurs, engagés dans la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Royaume du Maroc, un pays ami. Ils portent haut les couleurs de notre pays et incarnent les valeurs de courage, de solidarité et de dépassement de soi qui nous rassemblent.

À toutes et à tous, je souhaite que l'année 2026 ouvre un nouveau chapitre dans la construction d'une Grande Côte d'Ivoire, d'une grande Nation apaisée, ambitieuse et rayonnante.

Bonne et heureuse année 2026 !

Vive la République !

Vive la Côte d'Ivoire !

Que Dieu bénisse notre beau pays.